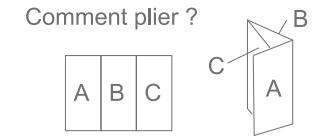


# Descente du Loiret

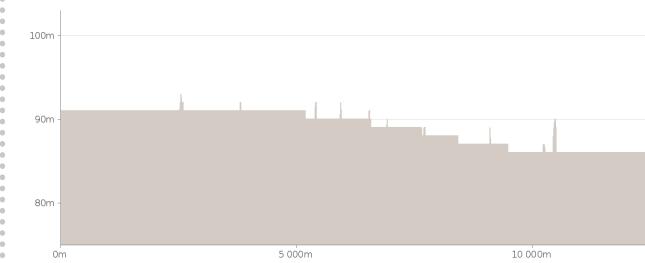
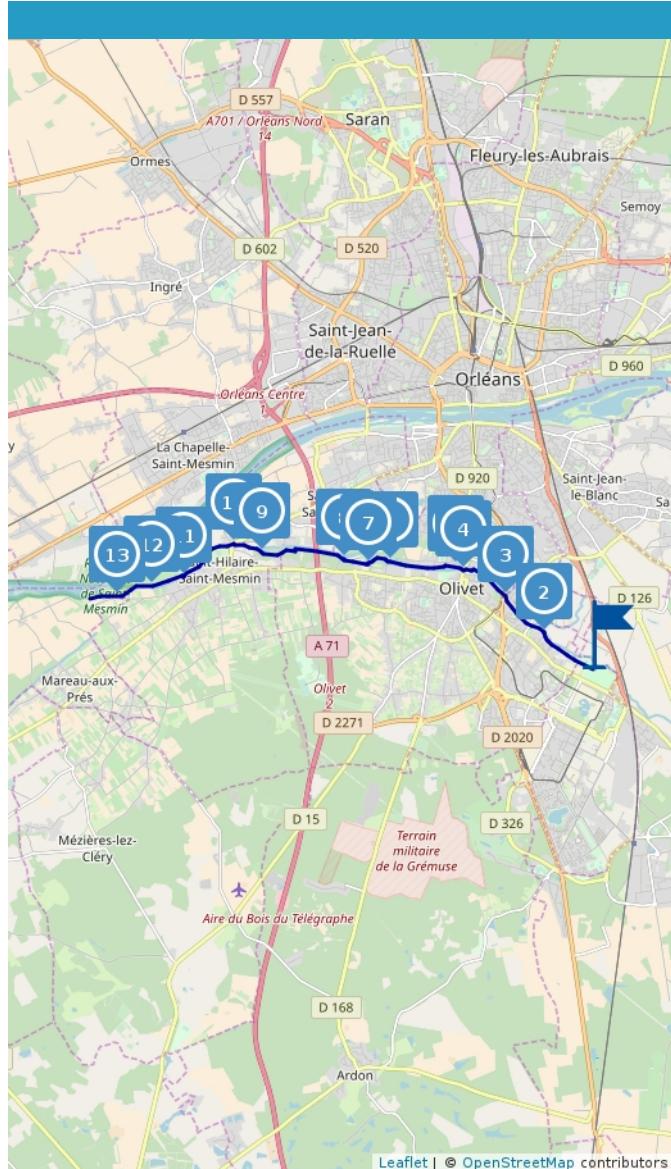
Proposé par :  
CRCCCK

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait voyager"

[www.cirkwi.com/circuit/96419](http://www.cirkwi.com/circuit/96419)



Ce circuit est composé de  
**13** infos parcours



11.59 km

Bateau Rame : 4h0

maxi 93 m  
mini 85 m

8 m  
-14 m

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)



Mise à jour le 28/08/18 par CRCCCK et générée par [www.cirkwi.com](http://www.cirkwi.com)

Loiret non domania et Loiret domania

La rivière se compose de deux parties bien différentes :

- La première qui s'étend des sources au Parc Floral d'Orléans à la chaussée de Saint Santin (9km) est située en domaine privé. Il n'est donc pas possible d'accéder à toutes les rives de la rivière. Cette partie de la rivière est gérée par l'Association Syndicale de la Rivière Loiret (ASRL). Elle est constituée d'une succession de bassins barrée par les chaussées des moulins. Ici, la rivière est large et le courant y est quasiment nul.

- La seconde partie de la rivière (4km) appartient au domaine public, elle commence après la chaussée de Saint Santin et s'étend jusqu'à la confluence avec la Loire, à la Pointe de Courpain. Les eaux du Loiret s'accélèrent alors, et la rivière devient plus sauvage

## La pêche :

De nombreux pêcheurs pratiquent leur activité dans le Loiret depuis les berges ou directement depuis leur barque. Dans le Loiret domania, vous pourrez rencontrer des pêcheurs à la mouche.

## La navigation :

Rappel de quelques règles fluviales simples selon la maniabilité des embarcations :

- Priorité aux engins de travaux fluviaux, puis aux avirons, aux bateaux à rames, aux canoës et kayaks, et enfin aux bateaux motorisés,
- Croisements par la droite (bâbord sur bâbord),
- Vitesse limitée à 5 km/h afin de ne pas endommager les bateaux et les rives,
- Interdiction absolue de s'approcher des ouvrages d'écoulement des eaux (vannes).

Si l'eau appartient à tous, une grande partie des rives sont privées, et il n'est pas possible d'y accoster ni de débarquer. Pour la même raison, le portage des kayaks entre les bassins ne peut être réalisé que dans des endroits spécifiques.

1

Avenue du Parc Floral  
45100 Orléans  
Altitude : 100m

## source du loiret le bouillon Préconisations d'usage

Les usagers de la rivière sont nombreux (promeneurs, coureurs, kayakistes, avironneurs, riverains, naturalistes, pêcheurs...), quelques règles de conduite citoyenne sont donc de rigueur :

- Kayakistes, pour votre sécurité et afin de ne pas déranger les pêcheurs, passez loin de leurs lignes. Contournez au plus loin les cygnes qui peuvent parfois se montrer inhospitaliers.
- Sur l'eau, c'est le moins manœuvrant qui a la priorité, les avirons sont donc prioritaires sur les canoës. Ces derniers doivent donc éviter de faire dévier la trajectoire des avirons.
- Respectez le site et ceux qui, comme vous, souhaitent en profiter en évitant de faire du bruit, et en remportant vos déchets avec vous.



2

Rue du Pont Bouchet  
45160 Olivet  
Altitude : 96m

## Partir du camping



3

Rue des Tilleuls  
45100 Orléans  
Altitude : 94m

## Nationale 20 . possibilité d'y partir et de s'y garer



4

Pont du Maréchal Leclerc  
45160 Olivet  
Altitude : 94m

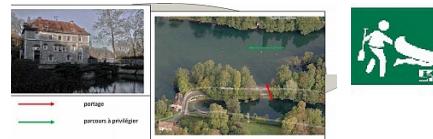
Olivet centre



5

Allée de la Presqu'île  
45160 Olivet  
Altitude : 94m

point 5 possibilité de débarquer et d'embarquer mais attention pas simple de se garer !



6

Sentier des Prés  
45160 Olivet  
Altitude : 94m

moulin de saint Samson possibilité de débarquer et d'embarquer pas facile de trouver la pancarte pour

débarquer et réembarquement avec suivant niveau haute marche



7

Rue de la Mothe  
45160 Olivet  
Altitude : 97m

moulin de la mothe débarquement à gauche de l'éphémère café Attention de ne pas se faire aspirer par le

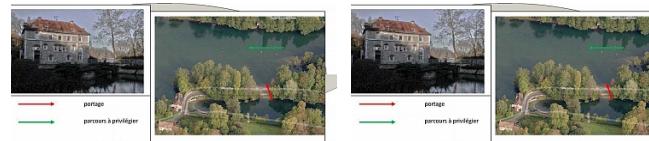
déversoir à droite Pour cela contourner les bouées !



8

Rue du Bac  
45160 Olivet  
Altitude : 94m

Moulin du bac possibilité de débarquer et d'embarquer Vue sur le château de la Matinière.

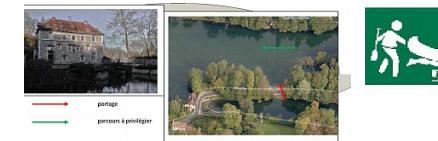


9

Impasse de Chaussy  
45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin  
Altitude : 93m

Moulin des Traqueniers possibilité de débarquer et d'embarquer un peu avant au niveau du sentier des

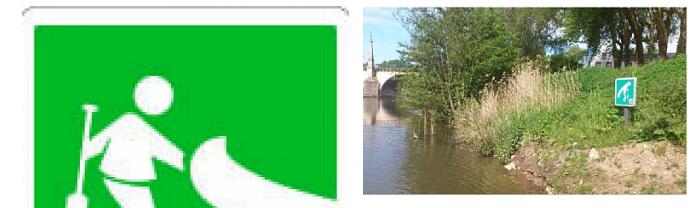
Tacreniers Bouée marquant l'endroit sous les branches d'arbres



10

Pont Saint-Nicolas  
45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin  
Altitude : 91m

Pont saint Nicolas possibilité de débarquer et d'embarquer pour cela prendre un chemin complètement au sud le long de la maison (voir pointillé rouge) fin de la zone non domaniale.



(11)

Rue de l'Église  
45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin  
Altitude : 93m

Moulin neuf possibilité de débarquer et d'embarquer parking possible avec hauteur limité (attention aux remorques !!)

Début de la réserve naturelle



(12)

Rue Lucien Péan  
45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin  
Altitude : 89m

possibilité de débarquer et d'embarquer parking un peu plus loin que la rivière.



(13)

Rue de Verdun  
45160 Saint-Hilaire-Saint-Mesmin  
Altitude : 91m

possibilité de débarquer et d'embarquer au niveau du parking à Mareau aux prés Stationnement interdit en bord de Loire !! se mettre au niveau de la Levée.

